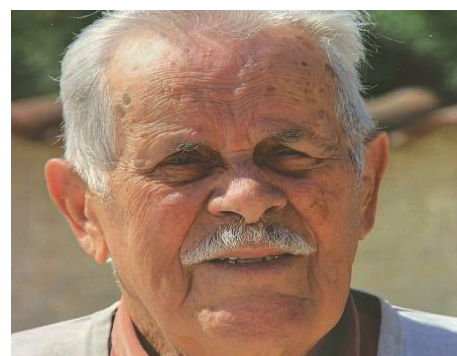




## LE MOT DU MAIRE

Revenir sur les projets en cours, remercier toutes les personnes qui, au quotidien, contribuent au bon fonctionnement et au dynamisme de la commune, et annoncer les axes de travail de la municipalité pour les prochaines années, ont été les trois thèmes abordés lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du **27 Janvier 2024**. Dans un contexte nouveau, la sécurité de tous est pour moi un véritable enjeu. J'ai donc profité de l'occasion pour remercier et mettre à l'honneur nos pompiers, les forces de gendarmerie et les policier(e)s municipaux pour le travail accompli.

Cette cérémonie m'a permis de rendre hommage à ceux qui, avant nous, se sont impliqués dans l'action municipale. En 2023, trois anciens conseillers municipaux nous ont quittés, **Maurice Nicoud, Paul Bouvier, Daniel Fréchat** et, en ce début d'année **Roger Bouvier**. Ce dernier, conseiller de 1971 à 1977, adjoint au maire de 1983 à 1989 a été aussi, pendant plus de 10 ans, président de l'association des Anciens Combattants. Passionné par l'histoire, il était une des dernières mémoires vivantes de Sardieu.



## > VIE ASSOCIATIVE

Comme en 2023, les enfants et les aîné(e)s du village ont ensemble partagé deux temps forts : le premier avec le traditionnel repas réservé aux natifs de 1950 et moins, qui s'est déroulé à la salle des fêtes le **4 Février 2024**. Cette journée, orchestrée par la commission aux affaires sociales, permet aux jeunes du conseil municipal des enfants d'accompagner le service à table et de compléter l'animation musicale. Un moment de partage très apprécié de tous.



Le second a eu lieu le 13 Février à l'occasion du carnaval de « Mardi gras ». Co-organisé par le **club des Blés d'Or** et l'école du village, entourés de nombreux parents, les enfants tous déguisés sont venus en petits groupes déguster les « **Super bugnes** » fabriquées par les membres du club. Ces derniers, tous plus « beaux » les uns que les autres dans leurs déguisements, ont accueilli les petits avec beaucoup de bienveillance. Moment convivial pour les uns, renforcement du lien social pour les autres, les échanges intergénérationnels sont importants pour tous.

## > VIE LOCALE

Nous sommes une très large majorité à avoir aujourd'hui intégré le tri dans notre mode de vie. Si cette prise de conscience collective se ressent très nettement sur les volumes restants à enfouir, une minorité d'individus peu scrupuleux, continue de déposer aux abords des points d'apports volontaires des cartons, du petit électroménager ou encore du mobilier. Ces comportements que nous condamnons tous, nuisent à la propreté de la commune et ont un coût pour la collectivité. Dans la mesure où un service régulier de collecte et d'élimination des déchets existe et que les habitants ont, en outre, accès aux déchetteries il a été décidé :



Par **délibération du conseil municipal du 29/2/2024**, l'instauration d'un tarif d'enlèvement des dépôts illicites. Ce dernier d'un montant de **130 €** sera, après procès-verbal délivré par le maire, réclamé au contrevenant par mandat émis via le trésor public. Si l'enlèvement entraîne une dépense supérieure au forfait, une facturation adaptée au montant des frais engendrés sera établie. Pour rappel, les bacs gris disposés à proximité des points d'apports volontaires sont réservés à l'excédent d'ordures ménagères ne pouvant être stockées à domicile dans les containers individuels.

## > VIE MUNICIPALE (1)

Lancé en 2021, **le plan d'investissement** en direction du patrimoine va permettre en 2024 la réhabilitation du second logement communal au-dessus de l'école. Remplacement des menuiseries, isolation, électricité, chauffage, l'ensemble de ces travaux va permettre d'atteindre un niveau de performance énergétique répondant aux réglementations présentes et futures. La commune ayant peu de recettes directes, pérenniser les revenus locatifs est essentiel.

Cet été, la classe, située en dessous de cet appartement, va également être rénovée. Cette dernière, bien que chauffée, a été sous utilisée cette année. Elle accueillera donc dès la rentrée prochaine, le cours primaire qui depuis 20 ans, se trouve dans un bâtiment préfabriqué très chaud l'été et très énergivore l'hiver. **Rationaliser l'utilisation des bâtiments est devenu aujourd'hui une obligation.**



## > VIE MUNICIPALE (2)

Sorti d'usine en 2011, acheté d'occasion en 2016, le seul véhicule utilisé par le service technique laisse apparaître des signes de faiblesse majeurs. Un nouveau véhicule a donc été acheté, lui aussi d'occasion, pour un montant de 24 500 € ht et seulement 7000 km. Au-delà de moderniser les moyens techniques de la commune, tout en limitant notre dépendance aux ressources techniques extérieures, cette acquisition s'inscrit pleinement dans le cadre des préconisations du nouveau « **Document Unique** » conformément à la loi de 2022 qui impose aux communes, comme aux entreprises, la prise en compte des risques professionnels et de la pénibilité au travail.



L'entretien des espaces verts, le rebouchage des « nids de poule » sur la voirie, les apports de terre et d'enrobés à froid sont fréquents. L'ancien véhicule ne pouvant être ni chargé, ni déchargé mécaniquement de part sa faible taille, toutes les manutentions se faisaient à la main. Le nouveau véhicule, équipé d'une benne basculante de 3 m<sup>3</sup> facilitera la manutention et limitera les voyages pour approvisionner les chantiers. Gain de temps, économie sur les déplacements et prise en considération de la pénibilité. Encore un bel investissement multi-enjeux.

# AGENDA

**Dimanche 16 Mars dès 10 heures**

**Matinée "Boudins et Diots"** organisée par l'Éveil et le twirling  
Salle des fêtes de Sardieu.

**Mardi 19 mars à 17h30**

**Commémoration du 19 mars 1962** organisée par l'AACS  
Devant le monument aux morts.

**Vendredi 22 Mars à 20h15**

**Réunion publique d'information :** ENR, 5G, les projets, les orientations pour la commune...  
Salle des fêtes de Sardieu.

**Samedi 23 Mars à 9h**

**Matinée Village Propre ouverte à tous.** Co-organisée par les associations et la municipalité  
Espace de loisirs.

**Samedi 30 Mars à 20h30**

**Théâtre comique. TOC TOC, Pièce de Laurent Baffie. Compagnie Bièvre 5 mots Lièrs**  
Salle des fêtes de Sardieu.

## À NOTER

### PRÉ-INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025 OUVERTE

Démarche faite en mairie. Vous munir d'un justificatif de domicile,  
du livret de famille et d'une pièce d'identité.

### RECENSEMENT

Le recensement s'est terminé avec un taux de réponse de pratiquement 100 %. Cet acte citoyen permet d'alimenter les bases de données de **l'INSEE**, mais surtout, définit le nombre d'habitants. Chiffre sur lequel l'État se base pour accompagner les communes. Nous sommes **1183 résidents** permanents + 18 personnes absentes sur la période de comptage. Le chiffre officiel sera communiqué par **l'INSEE** dans les prochains jours. Merci à tous de votre participation.

## Contact MAIRIE

### Mairie de SARDIEU

131 Chemin Neuf  
38260 Sardieu

Tél : 04 74 20 24 69

Mail : [mairie.sardieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.sardieu@wanadoo.fr)

Site web : [www.sardieu.net](http://www.sardieu.net)

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

Pour l'information d'urgence utilisez l'application gratuite « Panneau Pocket »